



INFORMATEUR CORSE NOUVELLE
SETTIMANALE CORSU

**SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE**



RÉSERVATIONS EN LIGNE

S'AFFRANCHIR DES GÉANTS

P6

1,60€

Photo pixabay



**FREDON
LA VEILLE
ANTI-RAVAGEURS
P18**

**KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4
EN BREF ET EN CHIFFRES P8
LA CHRONIQUE DE JACQUES FUSINA P20
RÉTRO P21 • CARNETS DE BORD P22
AGENDA P23
ANNONCES LÉGALES P9**



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

I PIPOLACCI STATINALI

STA SETTIMANA:

MARIANNE VENDETTA



KAMPÀ

RÉSERVATIONS EN LIGNE

S'AFFRANCHIR DES GÉANTS

P6



OPINIONS

ASSEMBLÉE

EN BREF ET EN CHIFFRES

ENVIRONNEMENT **FREDON, LA VEILLE ANTI-RAVAGEURS**

LA CHRONIQUE DE JACQUES FUSINA

RÉTRO **UN ANNU FÀ**

CARNETS DE BORD

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

ANNONCES LÉGALES

P4

P5

P8

P18

P20

P21

P22

P23

P9

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

Paul Aurelli

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 – 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition:

Elisabeth Milleliri

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1^{er} secrétaire de rédaction:

Eric Patris

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

• Secrétariat Bernadette Benazzi

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

gestion@corsicapress-editions.fr

• Annonces légales Albert Tapiero

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

AL-informateurcorse@orange.fr

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés: PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PML0.

Fondateur Louis Rioni

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR et de

l'Alliance de la Presse d'Information Générale

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

À MODU NOSTRU

Surella brusgiata

Tamantu scumpientu... A dumincata passata, a Sardegna hè stata culpita da fochi giganti nutriti da venti assai caldi. Trà i piromani, a sicchia è u cambiamentu climaticu, si pò dì di manera assai simplici chì « t'avemi u nostru contu ! »

À u mumentu di scriva ssi pochi filari, u bilanciu cumunicatu era di guasgi 20 000 ettari di vegetazioni distrutti da i fiari in una sissantina d'ori, mentri chì u sinistru ùn era ancu ammaistratu. Quantu lochi di u rughjonu di l'Oristanese s'assumigliani à paisaghji lunarii, cù tant'aghjenti chì, s'elli sò stati salvi ancu di grazia, ani persu a so casa, senza scurdassi di tutti sti pastori chì ani vistu mora u so bistiame. S'è l'autorità lucali sò più cà mai mubilizati pà cuntrà st'incendii infirnali, a solidarietà internaziunali s'hè missa dinò in ballu. Luni, u Meccanisimu di prutuzioni civili di l'Unioni aurupea hè statu attivatu, parmittendu d'invià in Sardegna dui Canadair grechi è dui altri francesi. In Corsica, ci sò stati assai riazioni di dulori è di cumpassioni, soprattuttu inde u mondu puliticu naziunalistu. U presidenti di l'Esecutivu Gilles Simeoni dumandava in principiu di simana à i governi taliani è francesi d'organizà l'intarvinzioni di i parsunali è di i mezi di i spingnifochi di i dui dipartimenti corsi nant'à l'isula surella. D'altrondi, è puru s'è a Corsica è a Sardegna ùn sò micca nazioni indipendenti, ùn saria micca una bona idea di crià una forza cumuna trà i nostri dui tarritorii ? Di pettu à Stati cintrali chì ùn sò micca capaci di mettasi à l'altezza, frà altru in ssu gennaru di situazioni, l'unioni di l'omi è di l'arnesi corsi è sardi pudaria essa strasurdinaria. È essendu ancu di più utupisti, parchì micca imaghjinà cuuperazioni ancu più forti nant'à i cartulari strategichi com'è quilli di l'agricultura o di l'acqua ? Malgradu i provi d'avvicinamentu trà i dui isuli dipoi parecchi anni, ùn si vedi spuntà nulla di cuncretu à un nivellu abbastanza maiò. Spirendu chì evenimenti tragichi simulati farani pighjà veramenti cussenza à quilli chì ci guvernani di l'urghjenza d'agiscia. ■ Santu CASANOVA

Vous aimez écrire et/ou prendre des photos ?

Vous avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie ?

Vous souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour ?

Vous vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenaïs ?

REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CLP D'ICN

Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica

DÉPASSEMENTS

Curieusement, si franchir des bornes est rarement bien perçu et suscite à l'occasion de vertueux concerts de réprobation, repousser des limites donne fréquemment lieu à des tonnerres d'acclamations et une distribution de médailles. Quoi de plus noble que le dépassement de soi, n'est-ce pas ? À condition toutefois que la performance athlétique ne consiste pas à s'emparer à bras-le-corps de ce que Marcel Pagnol appelait « les bornes du couillonisme » pour aller, au pas de course, les transporter un peu plus loin. Encore que... Au train où vont les choses, et au vu du nombre croissant de pratiquants, amateurs comme chevronnés voire professionnels certifiés, il ne faudra guère attendre longtemps pour que la liste des disciplines olympiques s'allonge encore. À condition bien entendu que la flamme des JO ne soit pas soufflée définitivement par la crise sanitaire et économique, ou les effets des changements climatiques, ou encore une subtile combinaison de ces facteurs. En dépit de la pandémie, des promesses faites en 2020 de privilégier des modes de vie plus sobres, plus équitables, plus responsables, plus solidaires, le jour du dépassement a été atteint dès ce 29 juillet, alors que la veille, la revue *BioScience* publiait les mises en garde de onze chercheurs internationaux : les « signes vitaux » de la planète s'amenuisent, en raison de sa surexploitation et des « points de rupture » climatiques seraient désormais imminents. Après nous, le déluge ? Pas si sûr. Il pourrait survenir bien avant que nous ayons tiré notre révérence en laissant à nos éventuels successeurs le soin de se dépatouiller avec notre legs. D'ici là, cela dit, quoi de plus urgent que d'affirmer son droit de vivre libre, sans restriction aucune, de préférence en niant farouchement ce droit aux autres, afin que le plaisir soit à son comble. Vivre et laisser vivre est un concept tout ce qu'il y a de plus dépassé. Puisque la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres, quoi de plus naturel que de chercher à déplacer les frontières. Quant à appuyer l'idée qu'une crise mondiale nécessite une réponse globale, bôf... Chacun ses petits soucis. À ceci près que ceux des pays laissés nus et crus face au Covid pourraient bien finir par nous frapper tous, sinon au cœur, du moins au portefeuille. Selon le FMI, laisser les pays pauvres sans moyens de lutte contre le virus pourrait coûter près de 4,5 milliards de dollars à l'économie mondiale. Certes, les premiers affectés seraient les pays à revenu intermédiaire et faible, mais les marchés financiers en pâtiraient également, vraisemblablement d'ici 2025. Ce n'est jamais que dans quatre ans et nul doute que d'ici là « on » aura trouvé quelque parade ou échappatoire, tant le génie de l'homme ne connaît pas de bornes. Ainsi, récemment, un milliardaire nous a démontré qu'il s'en fallait de peu pour faire d'Audiard un prophète : on n'a jamais été si près de mettre les cons en orbite. ■ **Elisabeth MILLELIRI**

HUMEUR

Chimie à scimità

Sans vouloir jouer à l'anti-européen primaire, on est en droit de se demander si l'influence de certains pays enclins à l'absurde arbitraire ne se montrerait pas décisive dans l'élaboration de la prochaine usine à gaz made in UE. Il est fortement question d'interdire l'utilisation de la lavande, de la sauge, du thym et de tout végétal désigné comme chimiquement dangereux. Selon la réglementation à l'étude, délicieusement baptisée « stratégie de la chimie durable », une plante n'est en effet vue que comme un assemblage de molécules, dont certaines prohibées... ce qui implique l'interdiction de culture et d'utilisation dudit végétal. Si la chose est actée, nous serons collectivement victimes d'une triple catastrophe supplémentaire : économique tout d'abord, avec la disparition des producteurs d'huiles essentielles, des savonniers, des transformateurs, des parfumeurs, de tous ceux qui mettent en œuvre les plantes visées. Écologique ensuite, puisque les industriels utilisant des molécules de synthèse investiront le terrain, et que les champs disparus ne serviront plus de ressource aux abeilles. Civilisationnelle enfin : au-delà de cette limite il sera officiellement acté que, sorti des zones d'agriculture industrielle, le rural n'a qu'à mourir, dépourvu qu'il sera de ce qui restait une de ses rares ressources hors-tourisme. Consécration de cette démarche hallucinante qui voudrait, au nom de la sauvegarde de l'humain et au début des bouleversements dûs au changement climatique, remplacer la Nature par une production chimique normée en usine. Una scimità. ■ **Eric PATRIS**

Photo Anna Livia Giobvannetti



PREMIÈRE SESSION DE LA NOUVELLE MANDATURE

UNE ATMOSPHÈRE ÉLECTRIQUE

Après son installation le 1^{er} juillet dernier, l'Assemblée de Corse s'est réunie les 22 et 23 juillet derniers pour la première session de la nouvelle mandature. Avec, à l'ordre du jour, des questions d'organisation interne et de répartition des postes dans les différents établissements publics et organismes financés par la Collectivité de Corse. En somme, des rapports peu opérationnels. Mais qui ont toutefois donné lieu, plus particulièrement le 22 juillet, à de notables tensions entre la majorité et l'autre partie de l'hémicycle. Quatre groupes ont été constitués. Celui de Fà Populu Inseme, composé de trente-deux membres, et présidé par Jean Biancucci; celui d'Un Soffiu Novu qui compte dix-sept membres, et dont la présidence est allée à Laurent Marcangeli; le groupe Avanzemu, présidé par Jean-Christophe Angelini et composé de huit membres dont Josepha Giacometti, apparentée, mais représentant Corsica Libera; et enfin le groupe Core in Fronte, qui obtenu six sièges et dont Paul-Félix Benedetti assure la présidence. Mais si les nationalistes, toutes tendances confondues, sont largement majoritaires dans l'hémicycle, la concorde ne régnait pas vraiment pour cette session inaugurale. Pour preuve, que ce soit du côté du groupe de droite, ou du côté des autres groupes nationalistes [qui semble-t-il ne comptent pas faire de cadeaux à l'Exécutif], tous ont bien marqué leur souhait de faire entendre leur voix, malgré la majorité absolue obtenue par Fà Populu Inseme. Et quelques remous se sont produits tout au long de la journée au fil de la constitution des commissions organiques. Ainsi, par exemple, les propositions faites par la majorité à l'adresse de membres deux autres groupes du courant nationaliste, afin qu'ils accèdent à la présidence ou la vice-présidence de certaines commissions ont été repoussées. Mais c'est lors de la désignation des représentants au Syndicat de l'énergie de la Corse-du-Sud que la séance a franchement tourné au vinaigre. Le clash était attendu autour de ce sujet ô combien politique, il a bien eu lieu. En ligne de mire notamment, le souhait de l'Exécutif de réserver à son seul groupe, Fà Populu Inseme, les huit sièges dévolus à l'Assemblée dans cette instance. Un choix justifié par Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif, par la nécessité que la Collectivité de Corse puisse parler d'une seule voix au sein de ce syndicat. La majorité ne jugeant donc pas utile, du moins à ce stade, de faire des concessions, Laurent Marcangeli a dénoncé un «*putsch réglementaire*» et a quitté l'hémicycle, l'ensemble des élus de son groupe dans son sillage. Ne restait donc plus pour débattre que la «*famille*» nationaliste. Qui n'a pu trouver de terrain d'entente. Ainsi la proposition d'une liste commune où le groupe de la majorité détiendrait six sièges et en concéderait un à Avanzemu et un à Core in Fronte a-t-elle été rejetée par les deux groupes. Malgré cet accroc, le rapport a toutefois bien été adopté, grâce aux 32 voix de la majorité, six des élus d'Avanzemu s'étant prononcés contre et les six membres de Core in Fronte n'ayant pas pris part au vote. ■ **MP**

INDEMNITÉS DES ÉLUS

CORE IN FRONTE PRÔNE LA SOLIDARITÉ AVEC LES DÉTENUS POLITIQUES

Alors qu'un rapport sur le calcul des indemnités de fonction des présidents de l'Assemblée et de l'Exécutif, des conseillers exécutifs et des conseillers territoriaux était présenté le 23 juillet à l'Assemblée de Corse, le leader de Core in Fronte, Paul-Félix Benedetti, a entendu remettre la question des prisonniers politiques au centre des préoccupations. Ainsi, il a rappelé qu'en plus des condamnations pénales, des condamnations fiscales ont été prononcées à l'encontre de ces derniers, et a demandé à ce qu'une solution globale soit trouvée. «*Si nous sommes là aujourd'hui, c'est parce qu'ils ont été là*», a-t-il martelé en annonçant que chacun des membres de son groupe «*reversera chaque année au minimum un mois d'indemnités*» à une caisse de solidarité pour les prisonniers et anciens prisonniers politiques. «*Cela fera quand même 125 000 euros à l'issue de la mandature*», a-t-il insisté en appelant les autres groupes à faire de cette problématique une priorité. Sur cette question au moins, un consensus s'est fait jour entre les trois groupes nationalistes. Dans ce droit-fil, Gilles Simeoni a proposé une séance de travail sur le sujet dès le mois de septembre. ■ **MP**

RÉSERVATIONS D'HÉBERGEMENTS EN LIGNE

MA CORSICA: S'AFFRANCHIR DES GÉANTS



Photo Pixabay

Indispensables, les plateformes de réservations en ligne coûtent cela dit fort cher aux hôteliers et depuis plusieurs années la grogne monte chez les professionnels du tourisme. Pour tenter de les contrer, Didier Lamarre, un hôtelier de la région de Porto, a lancé Ma Corsica, un site internet 100% local.



Didier Lamarre



Alexandra Douard

Photos Ma Corsica

Booking ou encore Expedia, les géants mondiaux de la réservation d'hôtels et d'hébergements en ligne sont devenus des auxiliaires précieux pour la préparation de nos vacances. Si bien qu'aujourd'hui rares sont les clients qui s'adressent directement aux hôteliers pour louer une chambre. Et ce n'est pas Didier Lamarre, gérant d'un établissement à Porto et fondateur de la plateforme de réservation en ligne Ma Corsica, qui dirait le contraire: «*Les clients ont ces sites dans la tête, ils se garent sur le parking de l'hôtel et réservent via les centrales. Ils ont l'impression que c'est plus sécurisant.*» Si l'image peut prêter à sourire, l'hôtelier avance des chiffres qui ne font pas vraiment rigoler les membres de la profession: «*Depuis quelques années, 80 à 90 % des réservations se font via internet, le passage par les réservations en direct disparaît.*»

Mais si la réservation via internet présente des côtés pratiques indéniables, en particulier pour les clients, elle n'est pas sans conséquences pour les gérants d'hôtels, explique Didier Lamarre, surtout lorsque quelques plateformes de réservations monopolisent le marché mondial et deviennent quasi incontournables. Face à cette situation, l'hôtelier de Porto ne mâche pas ses mots. «*Si nous ne sommes pas présents sur ces sites, nous pouvons perdre jusqu'à 60 % de notre chiffre d'affaires.*» Or si le service s'avère indispensable, il n'est pas gratuit non plus. Loin de là. «*Nous donnons 20 % de notre chiffre d'affaires aux géants de l'internet. Les conséquences sont que notre marge baisse ainsi que notre coefficient. Le manque à gagner est énorme. Les factures des commissions sont importantes. Par exemple, pour un petit hôtel comme le mien, je dois verser durant la haute saison d'été entre 3000 et 4000 euros chaque mois.*» Or, rajoute Didier Lamarre, les montants des commissions grèvent les investissements «*Impossible de changer les climatisations, les volets, ou encore d'améliorer le mobilier, mais nous sommes face à un dilemme. Si nous n'utilisons pas ces plateformes, nous ne faisons pas notre chiffre d'affaires.*» Du côté des hôteliers, on essaye plutôt de limiter les coûts: «*mes tarifs qui sont affichés à la réception ou en direct sont différents de ceux affichés sur internet, ils sont moindres. Sur les plateformes on se partage les commissions.*» D'où l'idée de chercher à s'affranchir de ce qui ressemble fort à une mainmise des géants de la réservation en ligne. C'est donc dans un contexte de grogne face aux commissions trop importantes réclamées à des établissements qui pour beaucoup sont de petites entreprises, que l'hôtelier a décidé il y a deux ans de lancer le site internet Ma Corsica, qui est opérationnel depuis le printemps dernier. Une plateforme qui reprend dans les grandes lignes les principes des grands sites de réservations mais à l'échelle locale et s'avère nettement moins onéreuse pour les chefs d'entreprises insulaires. «*Le prix est une commission unique de 6 % par réservation.*»

Bien sûr, lorsqu'on lance une initiative qui vise à concurrencer de grosses boîtes ayant pignon sur rue depuis des années, il faut parvenir à convaincre les premiers intéressés. Car si l'idée est ten-

tante, la crainte de lâcher la proie pour l'ombre peut faire hésiter voire reculer. Ainsi, Alexandra Douard, responsable du projet Ma Corsica, évoque les échanges avec certains hôteliers insulaires. «*Ils se disent: si nous ne sommes pas sur ce type de plateforme, on ne loue pas. Si un jour elles me demandent 25 %, je vais être obligé de leur donner 25 %, je n'aurai pas le choix.*»

Pourtant, quelques mois après son lancement, Ma Corsica dispose d'un annuaire référençant la quasi-totalité des établissements, camping, hôtels, villas ou encore chambres d'hôtes de la Corse et même des activités de loisirs. Et aujourd'hui «*un peu moins de 500 établissements sont réservables en ligne*» indique Alexandra Douard. Le gros du travail, au-delà de la communication et du développement du site, consiste à intégrer les différents «*channel managers*». Il s'agit des logiciels utilisés par les hôteliers pour agréger et harmoniser les réservations en ligne sur les différentes plateformes de l'internet. «*Le travail sur un channel manager prend environ un mois mais a aussi un certain coût sur son utilisation, in fine l'objectif est de pouvoir réserver en ligne directement sur Ma Corsica.*»

Mais la responsable du projet ne désespère pas, le premier bilan est même encourageant pour la plateforme locale. «*Nous avons du flux sur notre site internet. Nous arrivons à avoir une clientèle étalée sur l'ensemble des régions de France et du côté des professionnels du tourisme, tout le monde joue le jeu. Nous savons que 2021 va être une année assez légère en termes d'activité, mais nous croyons à 2022, car nous allons lancer l'application et la demande d'une plateforme locale était forte.*» Alexandra Douard rajoute que la demande d'une plateforme de réservations locale n'est pas propre à la Corse, mais répond à un besoin similaire exprimé dans d'autres régions. La responsable de projet explique d'ailleurs avoir été approchée par d'autres régions et privés qui souhaitent développer ce système.

Mais face aux géants de la place qui pèsent des milliards d'euros et qui dépensent sans compter des millions en communication à l'occasion de grands événements planétaires, la tâche n'est pas aisée. La responsable de la plateforme avance quelques pistes pour «*faire changer les mentalités*»: «*Les professionnels peuvent inviter leurs clients à passer par la plateforme avec des prix plus bas que sur les autres plateformes, mais nous devons aussi travailler notre communication. Si d'ici cinq ans nous prenons une grosse place sur le marché du tourisme en Corse, cela peut devenir gagnant-gagnant, avec des prix moins chers et du pouvoir d'achat en plus pour les touristes, donc une enveloppe plus grande à dépenser sur l'île.*»

L'équipe de Ma Corsica ne se dit pas non plus opposée à l'idée d'impliquer les collectivités locales dans la démarche. «*Nous ne sommes pas fermés à la possibilité de travailler avec l'Agence du tourisme de la Corse ou les collectivités et d'avoir un soutien de leur part. Nous espérons mettre en place des discussions et des plans de communication.*» ■ **Christophe GIUDICELLI**

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Fermeture et cure détox pour le tunnel de Bastia

«Ce sera très vraisemblablement ma plus belle fermeture» a-t-on pu lire le 22 juillet sur le compte Twitter (non officiel) @Tunnel-Bastia. Le tunnel de Bastia fera en effet l'objet d'une fermeture pour travaux durant la période de vacances d'hiver, du 18 février au 11 mars 2022. Mis en service en 1982, cet ouvrage routier emprunté chaque jour par près de 50 000 véhicules fait l'objet d'un important programme de travaux, mis en œuvre par la Collectivité de Corse: mise en conformité de ses équipements, rénovation et sécurisation. Ils prévoient principalement le remplacement des équipements électromécaniques; la mise aux normes des équipements de sécurité (issues de secours et niches de sécurité, protection au feu...), de trafic et de gestion technique centralisée; ainsi que le reprofilage de la voirie, avec des interventions sur les caniveaux d'assainissement et les enrobés. Or il s'avère que le diagnostic réalisé sur les enrobés routiers du tunnel a mis en évidence une présence d'amiante nécessitant au préalable une opération de désamiantage. Et le cadre réglementaire très strict en vigueur impose de ce fait la fermeture complète du tunnel aux usagers afin de les protéger de toute exposition aux particules d'amiante. Afin de connaître les possibles conséquences de cette fermeture sur le quotidien des habitants et professionnels bastiais, de recueillir leurs besoins et de mettre en place des mesures d'accompagnement adaptées, la Collectivité de Corse a lancé une enquête publique digitale auprès des usagers, ouverte jusqu'au 10 septembre 2022. Les personnes désireuses d'y participer peuvent le faire via les liens fournis sur les sites de la Ville de Bastia, de la Communauté d'agglomération de Bastia ou encore à cette adresse: vu.fr/renovation-tunnel-Bastia. ■ AN

NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI

Tendance haussière pour le 2^e trimestre

Au deuxième trimestre 2021, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi Corse, tenus de rechercher un emploi et sans activité [catégorie A] a augmenté de 9,6 % sur le trimestre et diminué de 28,1 % sur un an. Une situation qui ne reflète pas celle observée à l'échelle de la France métropolitaine où on enregistrait une baisse de 1,4 % sur le trimestre et de 15,3 % sur un an. Même constat lorsqu'on prend en compte le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C, c'est-à-dire ceux tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité: en augmentation de 10,5 % sur le trimestre et en diminution de 15,0 % sur un an pour la Corse, il baisse de 0,5 % sur le trimestre et de 2,1 % sur un an pour l'ensemble métropolitain. C'est en Corse-du-Sud que la hausse trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A s'est révélée être la plus marquée: +10,6 % contre +8,6 % en Haute-Corse. L'écart est plus prononcé encore pour les catégories A, B, C avec +12,4 % en Corse-

du-Sud contre +8,7 % en Haute-Corse. Si on examine l'augmentation dans les différentes classes d'âges, la hausse pour les moins de 25 ans était de 14,5 % en catégorie A et de 13,7 % en catégories A, B, C; elle s'établissait pour ceux âgés de 25 à 49 ans à + 10,6 % en catégorie A et + 10,7 % pour les catégories A, B, C tandis que chez les 50 ans ou plus l'augmentation a été de 5,6 % en catégorie A et 8,7 % pour les catégories A, B, C. Si le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C a augmenté de 9,4 % pour les hommes, la hausse a été plus notable encore pour les femmes: 11,4 %. Quant au nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus, bien qu'une sortie ne serait-ce qu'un jour de ces catégories suffise à réinitialiser l'ancienneté, il augmente de 1 % sur le trimestre et de 9,2 % sur un an. ■ AN

DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS DEPUIS UN AN OU PLUS

EN CATÉGORIES A, B, C [en milliers, données CVS-CJO]



Les chiffres de la semaine

15

millions d'euros investis dans le cadre du Programme exceptionnel d'investissements pour les travaux destinés à améliorer la circulation à l'entrée d'Ajaccio, au giratoire de la Gravona qui relie les routes territoriales 20, 21 et 40 vers Baleone, Ajaccio et Porticcio. L'opération, dont la première phase a démarré le 26 juillet, a nécessité 2 ans d'études. Le chantier devrait être achevé en 2023.

Les chiffres de la semaine

85 000

tonnes de déchets triés en Corse en 2020, indique le Syvadec. Soit 252 kg/habitant et un taux de tri de 37,2 %. Une étude réalisée sur 7 territoires et extrapolée aux tonnages de toute la Corse tend à montrer qu'entre 2017 et 2020, la production moyenne annuelle a diminué de 13 % soit une réduction de 59 kg/habitant/an. Elle reste toutefois supérieure à la moyenne nationale (254 kg/habitant).

Les chiffres de la semaine

6,6 %

de hausse de l'empreinte carbone et une diminution de la biocapacité forestière mondiale de 0,5 % résultant en grande part du pic de déforestation en Amazonie, selon l'ONG Global Footprint Network: pour cette année 2021, le «jour du dépassement» intervient trois semaines plus tôt qu'en 2020. Au 29 juillet, l'humanité a d'ores et déjà consommé l'ensemble des ressources planétaires.



FREDON CORSE

LA VEILLE ANTI-RAVAGEURS

Photos Claire Giudici

«Une santé pour tous». C'est la philosophie qui anime le réseau des Fédérations régionales de défense contre les organismes nuisibles (Fredon). Ces organismes techniques à vocation sanitaire ont pour mission la surveillance, la prévention et la lutte contre les maladies et les ravageurs des plantes. Car la pandémie actuelle ne peut laisser oublier les dangers que bactéries, virus, champignons ou parasites des végétaux font peser sur les végétaux, et notamment les productions vivrières.

Il a suffi d'un petit virus pour modifier le quotidien des humains sur la planète. Pour les végétaux, la vie n'est pas toujours rose non plus: virus, bactéries, champignons ou insectes impactent leur santé avec des conséquences sur les équilibres écologiques. Puis notre économie agricole. Or, sur cette Terre que nous partageons, alors que l'objectif est de limiter l'emploi de produits phytopharmaceutiques dont on connaît désormais les effets négatifs, la santé se partage aussi. Le réseau Fredon Corse intervient auprès des professionnels mais aussi des collectivités et des particuliers. C'est ainsi, par exemple, qu'en différents points de l'île, durant l'été, ses équipes ont visité plantations, espaces verts et petits jardins privés à la recherche de traces du «feu bactérien», une maladie provoquée par *Erwinia amylovora*. Cette bactérie peut se développer sur de nombreuses espèces ornementales, notamment les pyracanthas et les cotoneasters. Elle s'attaque aux cultures de pommiers et de poiriers. Quant à ses vecteurs, ils sont tellement nombreux qu'il est difficile de les contrer: les insectes, les oiseaux, les pucerons et même l'homme quand il circule entre les plants! La Fredon est d'autant plus vigilante que la Corse est la seule région française reconnue zone protégée [ZP] par l'Europe concernant cette maladie. «Nous avons deux grands types d'activités: une mission de service public pour la surveillance et la lutte contre les organismes nuisibles réglementés et une activité de prestation assez large de formation, conseil et expertise, souligne Lucile Rimbault, directrice de la Fredon Corse. Nos activités sont régies par le Code rural et s'inscrivent dans le nouveau cadre réglementaire européen 2016-2031 entré en application en

décembre 2019. Face à la mondialisation des échanges, il vise à protéger le territoire de l'Union européenne contre l'introduction et la dissémination d'organismes nuisibles aux végétaux et à préserver la sécurité alimentaire. Parmi ces organismes, 17 sont particulièrement préoccupants et sont inscrits dans la liste des organismes de quarantaine prioritaire [OQP], mais ils sont plus de 200 sur la liste des OQ [organismes de quarantaine] et encore davantage sur la liste organismes réglementés non de quarantaine [ORNQ].» Le fait qu'un organisme ne soit pas dans la liste des 17 n'en réduit pas la dangerosité: «La France entière est ZP concernant la «mort subite du chêne» provoquée par un champignon, *Phytophthora ramorum*, dont la diffusion se fait aussi facilement que celle du «feu bactérien». Aucun des deux n'est sur la première liste.»

Le cadre réglementaire européen interdit l'introduction de plants non munis d'un passeport phytosanitaire. Les contrôles s'exercent à l'arrivée, mais aussi à la production, à la distribution et à l'exportation. Les conteneurs en bois, les palettes, etc. font également l'objet d'une réglementation car on court le risque d'y trouver des insectes xylophages. «Il est difficile d'établir une liste exhaustive des organismes de quarantaine que nous surveillons et dont la Corse est à ce jour indemne, poursuit-elle. Parmi eux, sur la liste OQP, on peut néanmoins citer *Popillia japonica*, le scarabée japonais, ravageur des vignes notamment. Il est déjà en Italie en Suisse. Il y a aussi *Aromia bungii*, le longicorne à col rouge particulièrement friand du bois des *Prunus* [pêchers, abricotiers, pruniers, cerisiers, amandiers, etc.]. On le trouve en Italie. Puis il y a la mouche orientale des fruits, la *Bactrocera dor-*



Lucile Rimbault

Arbre malade

salis, reconnaissable à sa grande taille [7 à 8 mm] et aux bandes jaunes qu'elle a sur le thorax. Elle s'attaque aussi bien aux agrumes qu'aux pêches, aux figues, aux pommes ou aux poires, au raisin qu'aux concombres, aux tomates, aux poivrons, aux courges, etc.» Les zones surveillées sont souvent proches des ports et aéroports : l'arrivée des ravageurs comme des maladies ne se fait pas nécessairement par le biais d'une importation de végétaux. Ils arrivent parfois de façon tout à fait discrète, parmi des bagages, dans un conteneur, dans le coffre d'une voiture, dans de la terre emportée par mégarde, des débris végétaux... «Souvent, ce sont des particuliers qui nous alertent sur l'arrivée d'un insecte ou d'une maladie. Dans la région de Furiani, ça a été le cas pour le capricorne asiatique, *Anoplophora glabripennis*, un insecte xylophage au corps noir et blanc, détecté en 2013. Des campagnes ont été menées jusqu'en 2016 pour éviter qu'il se dissémine et l'éradiquer.»*

Parmi les organismes surveillés, il y a bien entendu la *Xylella fastidiosa*, une bactérie transmise par des insectes piqueurs, notamment les cicadelles. «Il en existe différentes sous-espèces, et pour chacune la situation est différente, remarque Lucile Rimbault. Concernant la *Xylella fastidiosa* sp *multiplex*, qui est la souche trouvée dans l'île, nous sommes dans une situation d'enrayement contrairement au reste du territoire. Les services de protection des végétaux ont cependant décidé, de façon volontaire, de maintenir la surveillance pour empêcher sa propagation. D'autant que sa présence implique un contrôle accru des sorties de végétaux pour éviter qu'elle ne se diffuse ailleurs. Dans ce cadre, nous surveillons un certain nombre de sites à risques [23 sites en Corse-du-Sud et 13 en Haute-Corse en 2021], nous prélevons des vecteurs pour déterminer s'ils sont infectés par la bactérie et nous sommes à l'écoute des particuliers et des professionnels pour faire des diagnostics ponctuels lors de signalements. Pour les autres sous-espèces notamment la *Xylella fastidiosa* sp *fastidiosa* [qui est responsable de la maladie de la vigne aux Etats-Unis] ou la sous-espèce *pauca*

[qui détruit les oliviers dans les Pouilles], nous sommes particulièrement vigilants au niveau des points d'entrée potentiels, des zones de stockage des végétaux, des parcelles cultivées, etc.»

La flavescence dorée de la vigne est également surveillée pour circonscrire les foyers, éliminer les ceps malades, contrôler les parcelles voisines et les jeunes plantations. Le cynips du châtaignier, quant à lui, ne fait plus l'objet d'un contrôle régulier mais la Fredon intervient à la demande. Parmi les grandes maladies émergentes, la sharka, est malheureusement déjà bien présente en Corse ainsi que son vecteur, un puceron. Ce virus s'attaque aux Prunus. En cas d'infection, la seule solution - comme c'est généralement le cas avec ces «organismes réglementés» - est d'arracher et de brûler les arbres atteints. Puis il y a le Huanglongbing [HLB] ou maladie du dragon jaune, une bactérie dont les insectes vecteurs, des psylles, sont déjà au Portugal et qui est considérée comme l'un des dangers phytosanitaires majeurs pour les agrumes. «Nous surveillons les cultures, les pépinières de production. Cette surveillance s'exerce sur la maladie et sur ses vecteurs potentiels d'autant qu'il n'existe, à ce jour, aucun traitement là non plus.» L'objectif est d'agir au plus vite, avant que les situations n'aient eu le temps de s'aggraver. C'est qu'historiquement, à l'origine de la Fredon, il y a eu les deux grands drames phytosanitaires de la fin du XIX^e siècle : le phylloxéra de la vigne et les doryphores des pommes de terre. L'impact a été tel qu'ils sont restés dans la mémoire collective. En lien avec les services de protection des végétaux, les structures de recherche ou d'accompagnement avec lesquels ils travaillent sur des projets précis, avec les agriculteurs qui sont membres du conseil d'administration, avec les pépiniéristes etc., les membres de la Fredon espèrent que de telles catastrophes ne se produiront plus. ■ Claire GIUDICI

* Il est à souligner que si chacun doit être sensible à l'arrivée de nouveaux ravageurs, la faune insulaire a ses propres insectes d'espèces voisines. Ils sont adaptés au milieu et souvent protégés. En cas de doute, inutile de tuer l'animal. Le bon réflexe est d'appeler la Fredon au 0495266881



LES RENDEZ-VOUS DE JACQUES FUSINA...

LIVRES, MUSIQUE, ARTS & SPECTACLES, CINÉMA

LETTRE À CE PROF



Quarante personnalités s'engagent
Lettre à ce prof qui a changé ma vie
Enseigner la liberté
éditions Pocket Robert Laffont,
novembre 2020

Un petit livre d'à peine cent cinquante pages m'a donné envie de l'acheter, pour le titre *Lettre à ce prof qui a changé ma vie*, peut-être aussi à cause du sous-titre *Enseigner la liberté...* En tout cas le prof que je fus très longtemps ne pouvait que s'interroger sur le contenu annoncé de la plume de quarante personnalités s'engageant à rendre ainsi hommage à Samuel Paty, cet enseignant monstrueusement décapité par un fanatique religieux. C'était en effet une très bonne idée que de mettre en valeur ce que des éducateurs peuvent apporter à leurs élèves au cours d'une scolarité.

Ce sont donc des personnalités tout à fait diverses par leur formation, leur profession, leur condition, leur expérience de vie parmi lesquelles le lecteur reconnaîtra quelques noms célèbres, écrivains, comédiens, dessinateurs, journalistes... d'autres beaucoup moins connus mais peu importe car ce que chacun apporte par son témoignage exprime bien la variété des situations où il a pu estimer la qualité particulière de cet apport.

Textes assez brefs pour la plupart, relatant les circonstances particulières de la relation, marqués souvent par l'émotion du souvenir, et apparaissant tous fort différents malgré le sujet du devoir en quelque sorte imposé : les uns évoquent les petites classes, d'autres les classes de collège ou lycée, des établissements réputés, des classes défavorisées ou difficiles, des apprentissages artistiques ou techniques, d'autres encore des cours universitaires ; on cite parfois des noms, retenus malgré le temps qui passe, on rappelle des souvenirs précis, des scènes classiques de dictées, de récitation ou de rédaction, des disciplines scientifiques, des pièces de théâtre ; on décrit l'aspect physique de certains enseignants, des silhouettes, des attitudes, des gestes, des manies parfois, des discours ou des conseils aussi : sévérité, mansuétude, écoute, émancipation, rigueur...

Les citer tous est impossible, entre brefs aperçus et longues tirades, mais tous retracent des scènes, des moments, relatent des atmosphères qui ont imprégné durablement la mémoire, comme, par exemple, celui qui rappelle le mot du père d'Albert Camus affirmant devant un spectacle révoltant de la guerre « *Un homme ça s'empêche!* ». Car, ce sont ici ou là, des expressions, des mots qui restent et qu'on égrène au long des souvenirs : « *une révélation* », « *une lumière qu'on n'oublie jamais* », « *un défi à relever* », « *mon prof à moi* », « *je l'ai aimée et je l'aime encore* », « *des notions qui charpentent la réflexion* », « *silence et abnégation* », « *un prof qui tend la main* », « *un homme libre* », « *la prof devenue marraine* », « *la découverte cinématographique différente de Méliès* », « *le sentiment d'une dette* » ou « *la grâce en éternelle gratitude* »...

Tous rappellent une histoire, une rencontre, une découverte, car ces impressions ressenties abondent et donnent à réfléchir au fil des textes, parmi tous ces noms retenus ou non, ces anecdotes, ces portraits, parfois agrémentés de beaucoup d'humour, et ils feront de cette lecture un intérêt renouvelé où l'on découvre à la fois des personnalités disparues ou non d'enseignants et la vision, l'impression, les sentiments, la force... laissés par eux sur ces nombreux anciens élèves devenus adultes, fussent-ils même célèbres. Petit livre par la taille mais qui aura ce mérite de réveiller cette voix originale demeurée dans la mémoire d'hommes et de femmes d'aujourd'hui qui se souviennent de leurs enseignants, uniques et divers, et qui auront contribué à leur manière à leur formation autant qu'à leur éducation. On ne s'ennuiera donc pas à les lire et on s'étonnera même de leur originalité malgré le classicisme tout scolaire du témoignage. ■

LES SOIGNANTS DE NOUVEAU ESSEULÉS



Nous avons toujours en tête ces rendez-vous chaque soir à 20 heures aux balcons et fenêtres pour encourager les soignants. Des images qui font chaud au cœur de ceux qui se battent d'arrache-pied contre le Covid-19, et qui à l'époque laissent présager une meilleure reconnaissance pour leurs métiers, souvent si difficiles. Pourtant en juillet 2020, ce temps semble déjà si loin. Tandis que l'épidémie recule temporairement, les soignants renouent avec leur quotidien et, après des mois d'applaudissements et de soutien, se sentent quelque peu abandonnés. Leur sort n'est plus la priorité du grand public, trop heureux d'avoir retrouvé sa liberté de sortir, et le plan d'aide promis par le gouvernement tarde à produire ses effets. En pleine crise sanitaire, et après des années de malaise dans le milieu de la santé, finalement c'est le 21 juillet que les accords du Ségur de la Santé débouchent sur 33 mesures et prévoient notamment une revalorisation des salaires, le recrutement de 15 000 personnes à l'hôpital, une enveloppe de 50 millions pour rouvrir au besoin 4 000 lits d'hospitalisation, ou encore un plan d'investissement dans le quotidien des établissements de santé à hauteur de 19 milliards d'euros sur 10 ans. Mais si ces accords sont qualifiés d'« historiques » par le gouvernement, ils laissent sceptiques une grande partie des représentants des soignants. Pendant ce temps-là, en Corse, une pétition, portée par le Dr François Benedetti, conseiller territorial Corsica Libera, est lancée pour la création d'un Centre hospitalier universitaire (CHU). Seule région française à être dépourvue d'un tel établissement, l'île de Beauté voit en effet son niveau de soins limité et sa population contrainte à des allers-retours sur le continent. Signée par des milliers de personnes, notamment du milieu médical, cette pétition souligne ainsi que la création d'un CHU permettrait d'améliorer la prise en charge médicale sur l'île, mais aussi de développer la formation. L'espoir de voir cette revendication, et d'autres, aboutir renaît avec l'arrivée d'un nouveau Premier ministre. Édouard Philippe ayant été élu maire du Havre en juin, Jean Castex, haut fonctionnaire originaire du Gers et proche des territoires prend sa suite dès le 3 juillet. Mi-juillet, lors de son discours de politique générale à l'Assemblée Nationale, cet Occitan à l'accent chantant annonce une « nouvelle étape de la décentralisation » et propose qu'un « droit à la différenciation des territoires » soit consacré « dans une loi organique ». De quoi susciter de fortes attentes du côté de la Corse. Prudents, les trois députés nationalistes préféreront pour

leur part s'abstenir lors du vote de confiance et diront attendre des faits tangibles et qu'un dialogue soit enfin ouvert avec les élus insulaires. Puis, alors qu'au fil de l'été l'insouciance s'installe et relègue les gestes barrières au placard, quelques cas de Covid-19 se déclarent à nouveau sur l'île. Pour tenter de juguler une nouvelle flambée des cas, les préfectures, l'Agence régionale de santé et la Chambre de commerce et d'industrie installent dès mi-juillet des caméras thermiques dans les quatre aéroports corses. Un dispositif qui a pour but de prendre la température des passagers dès leur descente de l'avion et de les informer si elle dépasse 38 °C. Or, cette mesure qui a pour but de responsabiliser les voyageurs est en réalité peu effective: même si le passager présente de la fièvre, aucune mesure contraignante n'est prévue, tout juste est-il invité à consulter un médecin et faire un test. C'est aussi en juillet que le gouvernement annonce que le port du masque devient obligatoire à compter 1^{er} août dans les lieux clos sous peine de se voir infliger 135 euros d'amende. ■ MP

UN AN PLUS TARD

En ce début d'été, un an après le Ségur de Santé, Olivier Véran s'est félicité que 75 % des engagements pris lors de ces accords soient réalisés. Mais malgré les dires du ministre de la Santé, c'est plutôt la désillusion qui règne chez les soignants. Avec des mesures d'aides loin d'être suffisantes et des conditions de travail dégradées, le secteur s'inquiète d'une crise des vocations, d'autant que l'obligation vaccinale qui entrera en vigueur en septembre prochain laisse planer le risque de voir nombre de professionnels choisir de changer de voie. Et alors que ce malaise se fait plus que jamais sentir, le variant Delta accroît à grande vitesse les nouvelles contaminations au Covid-19 et fait craindre une nouvelle tension dans les hôpitaux. L'île n'est d'ailleurs pas épargnée par cette nouvelle recrudescence de l'épidémie, et la Haute-Corse puis la Corse-du-Sud ont même dû mettre en place des mesures supplémentaires pour tenter de freiner la propagation. Pendant ce temps, peu d'avancées ont eu lieu après l'arrivée de Jean Castex. Pis, le dialogue semble rompu entre l'État et la majorité nationaliste aux commandes de la Collectivité de Corse ■.

CARNETS DE BORD

LA MANIF ET L'ACCIDENT

par Béatrice HOUCARD



En couple, en famille, entre amis, ils ont traversé le Vieux Port de Marseille, offert aux piétons pour l'été, avant de rejoindre le bas de la Canebière et la manifestation contre le pass sanitaire. Ils étaient environ 4 300, selon la Préfecture de police des Bouches-du-Rhône. Beaucoup plus selon les manifestants eux-mêmes, comme il se doit.

Sur leurs banderoles, les slogans vus un peu partout: «Liberté», «Non au pass sanitaire», «Macron en prison», «Non à la dictature». Dans le cadre de leur défense des libertés, ils ont crié «cassez-vous» à des journalistes de France Télévisions, agressant physiquement un cameraman. Dénonçant «la dérive autoritaire» de la présidence d'Emmanuel Macron, ils ont profité de la liberté de manifester, qui se porte très bien en France, merci.

Le même spectacle s'est retrouvé dans toutes les grandes villes dont Paris, où quelques responsables politiques en mal d'électeurs tentent de se refaire une santé sur le dos de la crise sanitaire.

Comme celui des Gilets jaunes, le mouvement des anti-pass sanitaire est à prendre avec de multiples pincettes: on retrouve là, parfois, des personnes sincèrement convaincues que la crise du Covid-19 est une machination nationale (pour faire oublier la réforme des retraites) ou mondiale (pour, disent certains, faire baisser le nombre d'habitants de la planète). Comme si on pouvait, une seule seconde, imaginer autour d'une même table Donald Trump, alors président des Etats-Unis, Xi Jinping, Vladimir Poutine, Angela Merkel, Emmanuel Macron et quelques autres se mettre d'accord pour envoyer à leurs populations un virus destructeur...

Dans une France qui était à cran bien avant l'arrivée du Covid-19, une France qui se sent laissée sur la touche, qui ne croit plus à rien et surtout pas à la politique mais pense que les vaccins peuvent tuer et non sauver, une France qui ne vote plus, toute colère est hautement inflammable. Quand il n'y a pas des syndicats pour faire la part de ce qui est possible et de ce qui ne l'est pas, pas de leaders identifiés, pas de véritable revendication, tout peut arriver. Pas sûr que la réponse d'Emmanuel Macron, envoyée depuis Tahiti, soit à la hauteur des risques: renvoyer aux manifestants les mots «égoïsme» et «irresponsabilité», quand bien même ils seraient appropriés, n'est pas la meilleure façon d'apaiser les fureurs irra-

tionnelles. Le Président de la République a beau dire qu'il lance «un appel à l'unité», cet appel est inaudible et l'unité du pays reste une chimère.

LA VIOLENCE ROUTIÈRE ORDINAIRE

C'est un accident à la fois dramatique et ordinaire, pour autant qu'on puisse oser ce mot. Ordinaire, car tous les gendarmes de France connaissent ces accidents de la route des nuits de fin de semaine: retour de fête ou de boîte de nuit, alcool, euphorie, trop de monde dans la voiture, trop de vitesse et plus de réflexes, un virage et le drame arrive.

À Amfreville-sous-les-Monts, dans l'Eure, dans la nuit du vendredi 23 au samedi 24 juillet, quatre jeunes gens sont morts. Avec deux de leurs camarades, ils avaient pris place dans un véhicule utilitaire prévu pour deux. Pas de ceintures de sécurité à l'arrière. On imagine le dialogue: «C'est peut-être dangereux», dit l'un. «Pas grave, on ne va pas loin!» répond un autre. À l'arrière montent donc Melvin, Raphaël, Adil et Léo, lycéens de 16 ans. Tous ont été éjectés de la voiture lors du choc avec un mur, dans une zone limitée à 30 à l'heure. Deux sont morts sur le coup, les deux autres quelques heures plus tard, à l'hôpital de Rouen.

Le conducteur de la voiture, âgé de 18 ans, venait d'avoir son Bac et son permis de conduire. L'enquête a révélé qu'il avait 1,76 g/l d'alcool dans le sang.

Le quotidien *Le Parisien* a consacré une page à cet accident. Pas pour faire du sensationnel mais pour faire savoir et tenter de mettre un peu de plomb dans la tête des jeunes conducteurs de sexe masculin, les plus touchés et souvent les plus responsables de la violence routière. Jeune journaliste parfois chargée des faits divers (jadis, on appelait ça du vilain nom de «chiens écrasés»), j'ai assisté dans une brigade de gendarmerie, pas très loin du château de Chambord, à l'arrivée des parents de quatre jeunes. C'était un dimanche matin. Ils ne savaient pas pourquoi on les convoquait et pensaient que les jeunes avaient «fait une bêtise». Les gendarmes ont annoncé à chaque famille la mort de son enfant. En regagnant la rédaction de mon journal, j'ai roulé beaucoup moins vite que d'habitude. ■

EXPOSITION

Paci Eterna - Tombes et outre-tombe

Dans le cadre du cycle d'expositions prévu en 2021, cette manifestation aborde les représentations liées à la mort à travers plusieurs disciplines: l'archéologie, l'histoire de l'art, l'ethnologie. Elle propose un parcours en deux parties principales, elles-même subdivisées en plusieurs chapitres. Il est tout d'abord question de chronologie, de fouilles et de recherches, en s'appuyant sur les premiers témoignages funéraires de l'île; ceci à travers la présentation des données archéologiques livrées par les trois tombes du Mésolithique (de 10 000 à 5 500 av. J.-C.) découvertes à ce jour: Campu Stefanu, Araguina-Sennola, Torre d'Aquila. Ces données sont l'occasion de montrer comment l'appel aux sciences dures contribue à l'interprétation des gestes funéraires. Technologies de communication et reconstitutions 3D sont le reflet scénographique de l'association entre la fouille et l'interprétation scientifique des données, pour restituer l'histoire du défunt, de son décès à la mise au jour du corps, les gestes qui ont accompagné sa mise en sépulture, l'évolution des restes jusqu'à leur découverte. Une section consacrée à la mort dans l'écrit, avec la question des archives, paroissiales ou privées, relatives aux décès, assure une transition avec le second volet qui s'intéresse aux représentations de la mort, du xv^e au xx^e siècle, mais aussi aux croyances et rituels ainsi qu'aux tentatives pour entrer en contact avec le monde des esprits. Un chapitre est donc consacré aux bannières d'enterrements et aux sépultures dans la Corse de l'époque moderne; un autre aborde notamment le mazzèrisme; il est également question de l'intérêt pour l'occulte dans deuxième moitié du xix^e siècle et des tentatives pour photographier des esprits; sans oublier le spiritisme et le courant artistique qui en découle ainsi que la question des frontières entre occultisme et folie. Cette partie de l'exposition bénéficie de prêts (peintures, photographies, objets) provenant du Musée d'Orsay, du Musée d'Art moderne, d'art contemporain et d'art brut de Villeneuve d'Ascq, de la Bibliothèque nationale de France, de différents autres musées de Corse ainsi que de collections particulières. Films, projections holographiques complètent l'itinéraire, tandis que la figure du squelette traverse l'exposition telle un fil directeur reliant les différentes sections.

Jusqu'au 15 octobre 2021. Musée de l'Alta Rocca, Levie. ☎ 04 95 78 46 34 & www.isula.corsica/culture



MUSIQUE

Les nuits du piano

Lancé en 2012 à l'initiative de Patrice Moracchini, ce festival international de piano a pour but d'attirer en Corse des pianistes de renommée mondiale, en s'attachant à mettre en avant des artistes de la jeune génération montante. Très rapidement, il a pris toute sa place parmi les festivals organisés l'été en Corse, voyant sa fréquentation progresser régulièrement notamment du fait d'un fort engouement de la population résidente. En 2016, ses organisateurs ont produit un premier CD: enregistré à l'auditorium de Pigna, en Balagne, il rassemble des œuvres de Schumann et Chopin interprétées par le pianiste russe Ilya Rashkovskiy. Initialement organisé dans le théâtre de verdure d'Erbalunga, dans le Cap corse, le festival, sans désertier ce port d'attache, s'étend désormais à d'autres communes de Corse. Il accueille cette année Plamena Mangova, qui ouvre la programmation, le 30 juillet au Palais des gouverneurs de Bastia, avec un répertoire allant de Liszt à Manuel de Falla, en passant par Debussy, Ravel et Mompou; puis Severin Von Eckardstein (avec la participation de la soprano Eléonore Pancrazi), pour un concert à Erbalunga le 1^{er} août (Dvorak, Prokofiev, Mompou Tomasi, Ravel). Toujours à Erbalunga, le 3 août, Vardan Mamikonian et la violoncelliste Anastasia Kobekina interprètent des œuvres de Franck, Schubert, Kobekin et Babajanian. Le 6 août, Vardan Mamikonian est au théâtre de verdure du Casone, à Ajaccio, pour une soirée consacrée à Chopin. Pour la soirée de clôture, au Casone d'Ajaccio également, Clément Lefèvre interprète des œuvres de Liszt et Ravel. Concerts à 21h15.

Du 30 juillet au 8 août. Bastia, Erbalunga, Ajaccio. ☎ 06 20 25 23 10 & www.lesnuitsdupianoerbalunga.fr



CINÉMA

Festival de Lama

Fondé en 1994 par quelques habitants du village de Lama, ce festival en plein-air se focalisait au départ sur la production cinématographique internationale en rapport avec le thème de la ruralité, qu'elle soit abordée sous l'angle de la comédie, du drame ou du documentaire. Peu à peu, sa sélection s'est faite plus éclectique, tout en conservant le principe des projections en extérieur, dans une atmosphère conviviale. Elle propose désormais une vingtaine de longs métrages, inédits, en avant-première, une compétition de courts-métrages, des documentaires, un regard sur la production corse, des ateliers (réalisation, écriture de scénario, chant autour des musiques de films, lectures de textes ayant trait au cinéma). Après une année 2020 particulièrement difficile, qui les avait contraints à annuler la tenue du festival, ses organisateurs ont eu à cœur, pour cette 27^e édition, de concocter un programme roboratif mais aussi de mettre en avant la production corse, avec dix-sept courts-métrages et quatre longs-métrages dont le très remarqué *I Comete*, de Pascal Tagnati, Tigre d'or au festival international de Rotterdam et qui était récemment présenté à Cannes dans la sélection Acid. En raison des contraintes sanitaires, une billetterie en ligne est mise en place et l'accès aux projections est soumis à la présentation d'un passe sanitaire.

Du 31 juillet au 6 août 2021. Lama. ☎ 04 95 48 21 60 & festilama.org



Avec la Collectivité de Corse,
soutenons le commerce de proximité

Pè a salvezza di a nostra ecunomia

Campu è
compru in
CORSICA

Création AGEP 04 95 32 35 11



Sustenimu a pesca



La Collectivité de Corse
a soutenu **175 patrons**
pêcheurs :

275 000 €
d'aides versées

La Collectivité de Corse
a soutenu
+ de 200 cafetiers
et restaurateurs:

580 000 €
d'aides versées

Sustenimu i caffè è i ristoranti



Sustenimu u settore di l'asgi

La Collectivité de Corse
soutenu les salles de
cinéma et de sport :

375 000 €
d'aides versées



Sustenimu ogni settore economicu



La Collectivité de Corse
a permis à tous les secteurs
d'activité l'accès aux
**prêts garantis par
l'État** grâce à la
**bonification des
frais bancaires**